



UNION INTERPARLEMENTAIRE  
126<sup>ème</sup> Assemblée et réunions connexes  
Kampala (Ouganda), 31 mars - 5 avril 2012



Conseil directeur  
Point 7

CL/190/7d)-R.1  
15 février 2012

**RAPPORTS SUR DE RECENTES CONFERENCES ET REUNIONS SPECIALISEES DE L'UIP**

**d) FORUM PARLEMENTAIRE A L'OCCASION DU QUATRIEME FORUM  
DE HAUT NIVEAU SUR L'EFFICACITE DE L'AIDE**

Busan, République de Corée, 29 novembre 2011

Plus de 70 parlementaires de 60 pays et plusieurs observateurs ayant pris part au quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide (Forum HLF-4) tenu à Busan se sont réunis à la faveur d'un forum parlementaire organisé par l'UIP, AWEPA et l'Assemblée nationale de la République de Corée. Ce forum a adopté une déclaration dans laquelle les participants affirment avec vigueur que les parlements doivent être reconnus comme des institutions centrales de l'Etat, et non pas simplement comme des "parties prenantes" comme le suggéraient les versions précédentes du document final du Forum HLF-4. A ce titre, les parlements doivent jouer un rôle de premier plan en matière de développement, notamment parce qu'ils ont pour mandat exprès de légiférer et de définir les politiques nationales de développement, et de superviser l'exécution du budget et l'action du Gouvernement. Le Forum parlementaire a estimé qu'il fallait inclure des parlementaires dans toutes les structures centrales de coordination post-Busan. Ces préoccupations ont été transmises aux participants au Forum HLF-4 dans un discours de clôture prononcé par Lord Chidgey (Royaume-Uni). En conséquence, l'UIP a été invitée à rejoindre le groupe intérimaire post-Busan et à représenter la communauté parlementaire au sein de cette structure de coordination

**FORUM PARLEMENTAIRE A L'OCCASION DU QUATRIEME FORUM  
DE HAUT NIVEAU SUR L'EFFICACITE DE L'AIDE**

**RAPPORT PRESENTE A LA SEANCE DE CLOTURE  
DU FORUM DE HAUT NIVEAU**

**par Lord Chidgey (Royaume-Uni)**

Permettez-moi, pour commencer, de remercier, au nom de l'Association des parlementaires européens avec l'Afrique et de l'Union interparlementaire, l'Assemblée nationale de la République de Corée de son appui et de son sens de la coopération. Nous, parlementaires présents à Busan, sommes reconnaissants aux organisateurs de nous avoir permis de tenir un forum parlementaire pour débattre de notre rôle dans le domaine de l'efficacité de l'aide et du développement.

Pour les participants au Forum parlementaire, il fallait que les parlements soient reconnus comme des institutions centrales de l'Etat, et non comme de simples partenaires. Nous avons la conviction que le Parlement a un rôle central à jouer dans le développement. Nous sommes élus démocratiquement par les citoyens pour faire entendre leur voix. Nous tenons d'eux un mandat constitutionnel et avons pris solennellement l'engagement de représenter leurs intérêts dans les délibérations touchant au développement. Contrairement à d'autres acteurs, nous avons pour mission de passer au crible, voire de contrôler, l'action de l'Exécutif.

Les participants ont constaté qu'il y avait eu des progrès dans ce sens depuis Accra. Ils ont noté avec satisfaction que les droits et responsabilités des parlements dans les processus nationaux de développement étaient de plus en plus clairement et largement reconnus par les autres parties prenantes. Le rôle du Parlement comme acteur central des processus nationaux de développement est désormais mieux compris et accepté, sauf à l'échelon régional où cela est moins clair.

Davantage de donateurs sont désormais conscients que le renforcement des capacités de contrôle des parlements est essentiel. Les parlementaires présents au Forum ont salué l'importance de l'aide budgétaire directe, qui doit aller de pair avec un renforcement des capacités du Parlement aux fins de la transparence à l'échelon national.

Nous souscrivons pleinement au principe énoncé dans le Document final du Forum de haut niveau qui consiste à utiliser, par principe, les systèmes nationaux, de même qu'à l'engagement qui y est pris, de faciliter l'accès des parlements à l'information à des fins de contrôle.

Se tournant vers l'avenir, le Forum parlementaire a estimé qu'il y avait encore un certain nombre de questions cruciales à examiner dans la mesure où l'aide doit ne pas être contreproductive, certes, mais doit aussi favoriser un développement bien réel.

A ce sujet, les participants ont retenu les sept points suivants :

- Il faut que les donateurs appuient la création d'un forum parlementaire sur l'efficacité de l'aide et du développement. Cela permettrait d'instaurer des échanges de connaissances et d'expériences entre les parlementaires des pays donateurs et ceux des pays partenaires, dans une optique de suivi conjoint, d'apprentissage mutuel, de gestion des risques et de cohérence des politiques.
- Il importe en outre que toutes les parties prenantes prennent conscience que des institutions et des politiques efficaces exigent une séparation des pouvoirs pour prévenir les abus. Elles auront à définir, parmi les différents indicateurs qui doivent être définis à l'horizon juin 2012, un outil de contrôle pour évaluer les compétences et les performances des parlements dans le domaine

de l'aide. Les participants ont aussi souhaité que les parlementaires soient associés à la conception et la négociation des contrats et programmes d'aide.

- Par ailleurs, donateurs et gouvernements partenaires peuvent donner une impulsion à l'égalité des sexes et l'émancipation de la femme en prenant conscience que les femmes parlementaires sont une ressource inexploitée, et en inscrivant parmi leurs priorités l'augmentation des moyens propres à en renforcer les compétences et à favoriser la création de réseaux.
- S'agissant des coopérations Sud-Sud et triangulaires, il importe aussi que les donateurs mettent l'accent sur le renforcement des capacités des instances parlementaires régionales, pour permettre à ces dernières de contrôler les budgets régionaux et les dépenses affectés au développement. Cela suppose également de multiplier les possibilités de créer des réseaux parlementaires Sud-Sud de mise en commun des connaissances.
- Le Parlement doit être le lieu où se rencontrent la société civile, le secteur privé et les pouvoirs publics locaux pour discuter de projets touchant à des sujets aussi divers que la lutte contre la corruption ou les changements climatiques.
- Les programmes des donateurs à l'intention des Etats fragiles ou en situation de conflit doivent faire état des besoins particuliers des parlementaires de ces pays, prévoir un dialogue avec eux sur les programmes en cours et futurs et encourager le dialogue avec les parlementaires d'autres pays dans des situations analogues.
- Enfin, il faut établir une obligation de rendre des comptes pour les projets hors budget financés par des ONG, de manière à faciliter le contrôle parlementaire et à ce que les donateurs et les commissions parlementaires des pays partenaires puissent remédier aux problèmes de transparence.

Les parlementaires ont constaté que le Groupe de travail sur l'efficacité de l'aide avait du mal à se faire à l'idée de la présence de parlementaires en son sein. La voix de ces derniers n'a pu se faire entendre pour des raisons structurelles, notamment parce que le Comité exécutif du Groupe de travail ne comptait pas de parlementaires et qu'il n'y en avait pas non plus dans le comité de rédaction du Document final du Quatrième Forum de haut niveau.

Enfin, en ce qui concerne le Partenariat mondial pour une coopération effective en faveur du développement, le Forum parlementaire a estimé qu'il faudrait désormais inclure des parlementaires dans toutes les structures centrales de coordination. Il importe de poursuivre les discussions sur ce qui est à faire pour associer davantage les parlementaires aux processus à venir.